

Pour l'abandon total, définitif et sans négociation de la loi travail !

Depuis plus d'un mois la mobilisation contre le projet de loi travail ne faiblit pas et porte ses fruits.

Plusieurs articles ont été retirés : l'augmentation du nombre de semaines consécutives où l'on peut travailler 44h (ou 46h), le recours facilité au temps partiel, la durée maximale de travail de nuit augmentée, La possibilité pour les apprenti-es mineurs de travailler 10 heures par jour et 40 heures par semaine, etc. D'autres ont été modifiés : la modulation du temps de travail sur 3 ans – un accord de branche sera désormais nécessaire, Les 11 heures de repos obligatoires par tranche de 24 heures peuvent être fractionnées – disposition renvoyée à une concertation ultérieure, etc.)...

Lisez en pièce jointe le tract de Solidaires fonction publique (**Le 28 avril, public, privé ! Tous ensemble ! En grève et dans la rue pour gagner !**) suivi du tract de la section Sud Culture Louvre (**Pour l'abandon total, définitif et sans négociation de la loi travail !**).